

**Maitre Olivier DIVERNET**  
Avocat  
20, rue des Fusillés - 40100 DAX  
Tél. : 05 58 77 49 63

# **VENTE SUR SURENCHERE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT et son parking extérieur**

Sur la commune de **TERCIS LES BAINS (40)**  
10, rue de la Mairie - Lieudit Lartigue - Résidence La Capranie

**MISE A PRIX : 129.800 €**

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DAX

Au Palais de Justice de DAX - Rue des Fusillés  
**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 28 JANVIER 2021 A 10 HEURES**

Une visite sera assurée

le **JEUDI 7 JANVIER 2021 de 10 HEURES à 12 HEURES**

Aux requête, poursuites et diligences de :

- La société **CREDIT FONCIER DE FRANCE**, SA au capital de 1.333.400,80 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 029 848, dont le siège social est 19, rue des Capucines - BP 65 à PARIS CEDEX 75050, créancier poursuivant, ayant pour Avocat Maître Anne-Lorraine RODOLPHE, Avocat au Barreau de DAX, demeurant en cette qualité, 7 rue d'Eyrose - 40100 DAX.

Il sera procédé sur déclaration de surenchère déposée au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DAX à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur d'un appartement, sis 10 rue de la Mairie - Résidence la Capranie - Bâtiment A, avec emplacement de Parking constituant les lots 4 et 12, cadastrés Section Al n° 244 pour 0 h a 08 a 9 ca, et Section Al n° 245 pour 0 ha 08 a et 92 ca - Lot n° 4 115/1000<sup>ème</sup> des parties communes générales et Lot n° 12 3/1000<sup>ème</sup> des parties communes générales.  
Cet appartement, situé dans le bâtiment A au premier étage comprend : un salon, une cuisine, un cellier, deux chambres, une salle de bains, WC, dégagement, et un balcon.  
Et à l'extérieur, un emplacement à usage de parking.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de DAX (RG : 19/00050), et dont il peut être pris connaissance audit greffe ou au cabinet de M<sup>e</sup> Anne-Lorraine RODOLPHE, Avocat poursuivant.

Les enchères seront portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de DAX sur la mise à prix de : 129.800 € (CENT VINGT NEUF MILLE HUIT CENT EUROS).

Tous les frais pour parvenir à la vente sont payables en sus du prix ainsi que le droit proportionnel, la TVA et les frais de surenchère s'ils s'en produisent.

M<sup>e</sup> Olivier DIVERNET - Avocat au Barreau de DAX